



"BIEN VIVRE À ARNAUD-GUILHEM"

BULLETIN MUNICIPAL



SOMMAIRE

- ÉDITO
- ACTUALITES
- TRAVAUX
- VIE LOCALE
- INCIVILITES VANDALISMES
- ETAT-CIVIL
- UN PEU D'HISTOIRE
- NUMÉROS UTILES

LE MOT DU MAIRE

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2025. Qu'elle apporte bonheur, prospérité et surtout santé à vous et à vos proches.

Cette année encore, nous nous attacherons à limiter les hausses de fiscalités locales sur vos foyers. Cela passera obligatoirement par une baisse des activités d'entretien et d'investissements sur la commune.

Le Conseil municipal décidera de ces orientations au vote du budget en mars prochain.

Entretemps, nous ferons paraître une information sur la gestion de votre commune depuis ces dix dernières années, correspondant à la gestion de vos élus en place depuis 2014.

En 2024, nous avons continué à gérer l'atténuation de la dette tout en maintenant l'investissement.

Le résultat de l'exercice du budget 2024 en ressort excédentaire sur le fonctionnement et l'investissement.

Nous avons pu assurer le bon fonctionnement général de la commune.

Une action forte a été engagée sur les élagages des haies débordant sur le domaine public et sur la mise en sécurité des installations communales.

Nous avons pallié à l'organisation de la fête locale et l'arbre de Noël pour les enfants et les seniors, j'en remercie encore toute l'équipe municipale, les bénévoles qui se sont proposés et l'association locale des amis du patrimoine.

Nous avons mis en place, en plus du site internet de la mairie, une application (Panneau Pocket) que vous pouvez télécharger dès à présent sur vos smartphones pour recevoir les informations les plus importantes de votre commune et le plus rapidement.

Une ombre à ce tableau. Ces actions isolées et récurrentes, que nous subissons tous, les dégradations et les vandalismes sur les installations publiques.

Les coûts de ces réparations ont directement un impact sur vos contributions locales.

L'ensemble du Conseil municipal condamne les auteurs de ces agissements.

Nous déposerons une plainte systématiquement pour chacun de ces actes.

Enfin pour finir sur une note positive,

je vous souhaite, de nouveau, une très bonne année à tous.

Jean-Pierre VIALATTE

LE MOT DES ADJOINTS

RÈGLES DE VIE

STOP aux incivilités !

Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer. Propreté, stationnement, respect du voisinage... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme. La Mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action.

La civilité désigne l'ensemble des règles et des comportements de la vie en collectivité, en société, tels que le savoir vivre, la politesse, l'ordre public...

A contrario, le non-respect d'une partie ou de l'ensemble de ces règles se définit par l'incivilité. Elle est, elles sont, malheureusement, courantes et se traduisent par des actes ou des paroles. Elles sont considérées comme des problèmes de comportement, voire d'éducation.

Nous les retrouvons dans nos rapports à autrui, que ce soit au travail, dans les transports, à l'école, avec le voisinage, ou dans les lieux et espaces publics. Ce paragraphe a pour but d'attirer votre attention sur le traitement de ces problèmes de comportement qui sont en passe de devenir notre quotidien. Nous, vous, les propriétaires de chien(s), accepteriez-vous qu'il(s) crotte(ent) sur votre terrasse ou mieux dans votre salon? Alors pourquoi le(s) laisse(nt)-t-on faire sur les trottoirs ou sur les espaces publics (exemple : jardin de la salle des fêtes) ?

Accepteriez-vous de vous faire griffer régulièrement le visage ou votre véhicule à cause d'un buisson trop volumineux situé dans l'axe de votre clôture?

Alors pourquoi dans ce cas ne pas couper la haie qui déborde sur la voie publique et qui gêne les passants ?

Indépendamment du vandalisme qui est à mon sens une incivilité de "haut rang", le traitement de ces écarts de comportement coûte beaucoup de temps et d'argent à la collectivité et se traduit par une facture qui impacte directement nos impôts.

L'image de notre village s'en trouve détériorée. Le monde idéal n'existe pas mais ces situations ne sont pas inéluctables. La Municipalité agit pour lutter contre ces excès, mais c'est aussi l'affaire de tous. Continuons à agir, et à éduquer, traitons le problème à la base, pour que ce manquement aux règles de vie en collectivité ne deviennent pas notre quotidien !

DAVID TAVASANI
Adjoint au Maire

LE MOT DES ADJOINTS

VIVRE ENSEMBLE

A Arnaud-Guilhem depuis quelques années, d'abord pour les vacances pour voir la famille, et s'échapper du tumulte de la ville, et depuis 2005 installés définitivement.

Élue au sein du Conseil municipal en 2014 puis en 2020, je me suis investie avec tous les élus pour améliorer notre cadre de vie.

Nous avons été rigoureux sur la gestion du budget de la commune. Et au fil des années des travaux ont été réalisés avec l'aide des subventions qui nous ont été attribuées. Régulièrement lors des journées citoyennes, les petits travaux d'entretien ont été effectués.

Mais tout n'est pas parfait ! nous déplorons un manque de civisme (des actes malveillants sur les containers d'ordures ménagères, les panneaux de signalisations dégradés), tout cela entraîne des dépenses supplémentaires.

Comme vous le savez la situation économique n'est pas au beau fixe et des économies vont nous être imposées. Nous allons devoir réduire certaines dépenses, (l'entretien des espaces, le nettoyage des rues, le ramassage des feuilles et bien d'autres).

Ces dernières années le Conseil municipal n'a pas voté d'augmentations d'impôts sur la part communale, et souhaite continuer dans cet objectif avec votre implication dans l'entretien des espaces autour de vos habitations.

Nous avons la chance d'habiter dans un petit village agréable, loin des soucis des grandes agglomérations.

Nous devons préserver notre cadre vie, en respectant les règles.

“ Les efforts de tous sont nécessaires”.

Lydia CASTELLE
Adjointe au Maire

FIBRE : Arrêt du réseau cuivre "ORANGE" en janvier 2028.

1 Je vérifie si je suis concerné par la fermeture du réseau cuivre

- J'identifie le type de connexion internet et téléphonique dont je dispose, grâce à ma facture, à mon contrat.
- Mon contrat ou mes factures mentionnent l'ADSL ou le RTC. Cela signifie donc que j'utilise une box internet (téléphonie fixe) branchée via une prise en T.
- J'identifie les autres équipements qui pourraient dépendre du réseau cuivre, par exemple une téléalarme ou une téléassistance.
- Je peux également contacter mon opérateur pour m'en assurer.

2 Je me renseigne sur la date de fermeture du cuivre

J'entre le nom de la commune où se situe mon logement sur le site TresHautDebit.gouv.fr en tapant l'adresse dans mon navigateur ou en scannant le QR code suivant.



3 Je vérifie mon éligibilité à la fibre optique

- Je me rends sur le site Ma Connexion Internet : <https://maconnexioninternet.arcep.fr>. Je renseigne mon adresse postale. Je clique sur le point correspondant à l'adresse de mon logement.

Si des offres fibre sont disponibles (point bleu foncé), elles seront indiquées.

Si aucune offre fibre n'est mentionnée, mon adresse n'est pas encore éligible à la fibre. Pas d'inquiétude, le réseau cuivre ne pourra fermer qu'une fois les déploiements terminés dans la commune !

- Si je ne suis pas éligible à la fibre optique, je peux bénéficier, sous conditions, d'un financement de l'Etat pour m'équiper d'une solution très haut débit par satellite ou 4G fixe grâce au dispositif « Cohésion numérique des territoires ». Pour en savoir plus sur le dispositif et les offres disponibles sur mon territoire, je me rends sur le site de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

4 Je choisis un opérateur et j'anticipe la migration

- Je suis libre de contacter mon opérateur ou celui de mon choix, je fais jouer la concurrence.
- Des travaux sont parfois nécessaires ! Si mon choix s'est porté sur la fibre optique, des travaux sur ma propriété peuvent être nécessaires pour me raccorder au réseau. Ces travaux sont pris en charge par les opérateurs, sauf situations exceptionnelles, mais ils peuvent prendre du temps, d'où la nécessité d'anticiper la migration.
- Les opérateurs peuvent être très occupés à mesure que la date d'arrêt de services approche ! Même si ma commune n'est pas encore concernée par la fermeture du réseau cuivre, il est nécessaire d'anticiper la migration. À mesure que la fermeture approche, le délai de raccordement est susceptible de s'allonger.

TRAVAUX en 2024



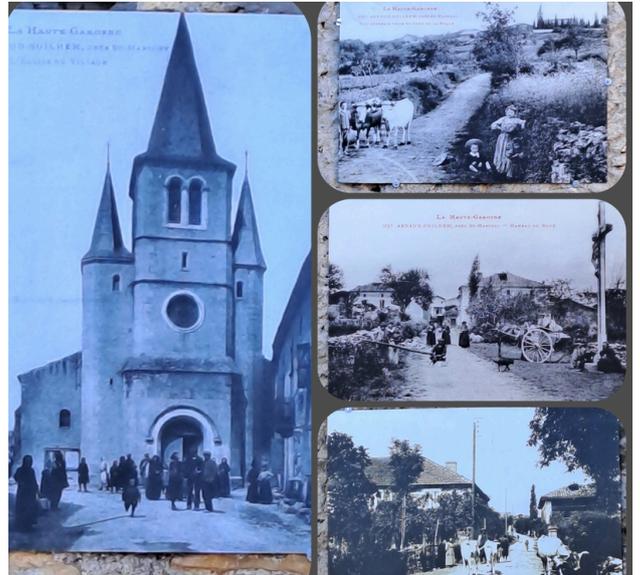
Ravalement d'une partie de la façade de l'église Saint-Martin.



Les contres poids de l'ancienne horloge de l'église ont été mis en sécurité.



Nettoyage du réseau pluvial et des avaloirs.



Les reproductions des photos "d'Avant" ont été posées sur les murs de la salle des fêtes.

Vous en avez ! vous pouvez nous les prêter pour les reproduire.



création du jardin du souvenir au cimetière

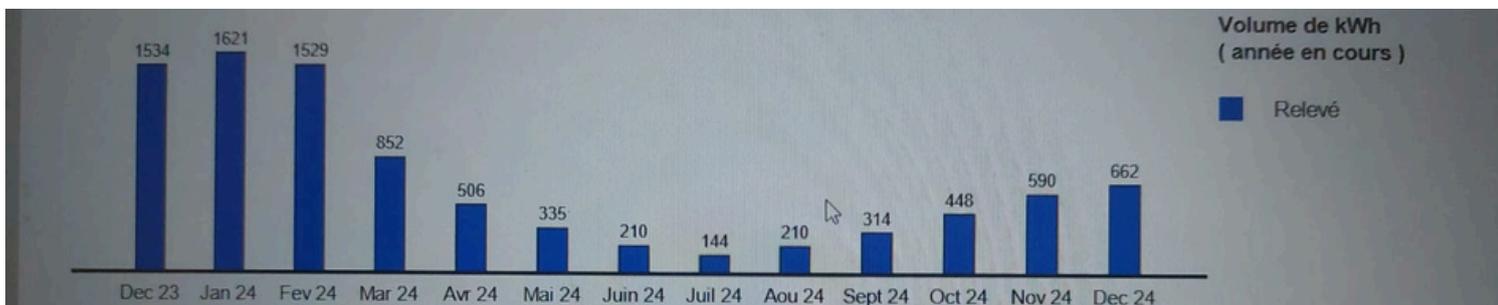


Rénovation des voiries chemin de Mengon et carrelot du Buc

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : UNE MESURE DE SOBRIÉTÉ



La baisse de notre consommation d'électricité liée à l'extinction de l'éclairage public depuis une année. Mais aussi la lutte contre la pollution lumineuse, protéger les paysages nocturnes et préserver la biodiversité.



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE (SOURCE CONSEIL DÉPARTEMENTAL 31)



Au mois de mars, c'est le bon moment pour piéger les reines fondatrices et limiter la prolifération de l'espèce. il est possible d'acquérir des pièges à :

gdsa.du31@gmail.com

Lutter contre le frelon asiatique

1. J'identifie

Le frelon asiatique – *Vespa velutina nigrithorax* – est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe sociale en Europe à posséder une livrée aussi foncée. Il possède un thorax entièrement brun noir velouté et des segments abdominaux bruns, bordés d'une fine bande jaune.

2. Je signale

Pour lutter efficacement contre ce prédateur des abeilles, vous êtes invités à **signaler les nids** que vous avez repérés sur votre territoire en vous connectant et renseignant l'application en ligne Lefrelon.com

LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

3. Je piège les fondatrices

Le piégeage de printemps des fondatrices est un enjeu essentiel pour limiter la prolifération du frelon asiatique. Il s'échelonne généralement de **début mars à fin mai** en fonction de la météorologie. Des **pièges sélectifs** sont utilisés dans le cadre de cette stratégie de lutte départementale. Une solution attractive faite maison détaillée ci-dessous peut être introduite dans 5 pièges pour faciliter la capture des individus :

- Mélanger 1kg de sucre + 2L d'eau + 30g de levure fraîche de boulanger.
- Laisser fermenter 2-3 jours jusqu'à ce que ça pétille bien.
- Ajouter 1/2 litre de vin (blanc ou rouge) au moment de l'emploi.

Le renouvellement de l'attractif s'effectue toutes les 12 jours environ. Un second piégeage est possible à l'automne généralement de **début octobre à mi-novembre** en fonction de la météorologie pour piéger les nouvelles fondatrices quittant le nid pour hiverner. Pour acquérir des pièges, vous pouvez contacter le GDSA 31 : gdsa.du31@gmail.com

4. Je détruis les nids

Si vous avez trouvé un nid de frelons asiatiques, surtout **n'essayez pas de le détruire par vous-même**. Faites appel à un professionnel de la désinsectisation ou prenez contact avec le GDS ou la FREDON qui saura vous aider dans vos démarches : gdsa.du31@gmail.com contact@fredon-occitanie.fr

Plus d'infos : cd31.net/frelonasiatique

TRANSPORTS SCOLAIRES

- **Rappel des principes du transport scolaire Région Occitanie :**

- L'inscription est obligatoire, chaque année, avant le 31 juillet, même pour les élèves bénéficiant de la gratuité.
- Au delà du 31 juillet, **une participation forfaitaire exceptionnelle pour inscription tardive de 25 euros** devra être réglée afin de finaliser l'inscription aux transports scolaires.
- **En cas de perte ou de vol** de votre titre de transport, vous devez faire une demande de duplicata le plus tôt possible (tarif: 10 euros). Cette demande peut se faire en ligne sur la plateforme d'inscription au transport scolaire régional ci-dessous.



- **Les transports scolaires sont gratuits** pour les familles dès lors qu'elles respectent les conditions fixées par le règlement du transport scolaire régional:
 1. **Qu'il utilise régulièrement le service (au moins 70% de fréquentation / semaine) et habite à plus d'1km de l'établissement.**
 2. Qu'il est scolarisé dans un établissement de **maternelle, primaire, collège ou lycée (jusqu'à la terminale).**
 3. Il a droit à 1 aller-retour par jour pour les demi-pensionnaires et externes, & aller-retour par semaine pour les internes.
 4. Si votre enfant ne répond pas aux critères précédemment cités, il devra s'acquitter d'un accès spécial plafonné à **195 euros/an.**
- <https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-haute-garonne>

Le service des transports nous alerte sur la faible fréquentation sur la ligne de l'école de Saint Martory...

JPV



2 NOUVELLES PERMANENCES PRÉSENTES À FRANCE SERVICES À MANE

Les Finances Publiques et l'association de consommateurs UFC Que Choisir viennent compléter la liste des permanences assurées à France services à Mane à l'hôtel communautaire.

Retrouvez toutes les infos nécessaires pour prendre rendez-vous dans ce tableau des permanences.

Contact France services à Mane : 05.67.97.85.97

Qui ?	Pour quoi ?	Quand ?	Comment ?
 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES	Informations sur une question fiscale. 	Tous les mardis 9H-12H	Sans RDV
 Assurance Maladie	Accompagnement d'assurés en arrêt de travail long.	Tous les mercredis 9H-12H	Sur RDV 36 46 «service social»
 Retraite de Santé du Travail — Midi-Pyrénées —	Accompagnement d'assurés fragiles proches de la retraite (AAH, Pension d'Invalidité, RSA...)	Dernier mardi du mois en visio 13H30-16H	Sur RDV Par l'intermédiaire de France services 05 61 97 85 97
 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT	Conseils gratuits d'un avocat.	3 ^{ème} jeudi du mois 9H-12H en visio	Sur RDV Par l'intermédiaire de France services 05 61 97 85 97
 BAV BUREAU D'AIDE VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES	Accompagnement des victimes d'une infraction pénale.	4 ^{ème} jeudi du mois 13H30-17H	Sur RDV 07 89 02 19 51
 service local de l'habitat Rénov'Occitanie Maîtrise Énergétique	Informations et aides pour travaux de rénovation énergétique.	2 ^{ème} mardi du mois 13H30-17H	Sur RDV 05 62 00 74 71
 ARIÈGE-COMMINGES	Information et défense des consommateurs. 	Dernier vendredi du mois 9H-14H	Sur RDV 05 61 66 03 66 ou saint-gaudens@ariego.ufcquechoisir.fr
 Job- COMMINGES	Mise en contact de demandeurs d'emploi et de recruteurs.	1 ^{er} lundi du mois 9H-12H	Sur RDV 07 56 09 37 62
 Mission Locale Haute-Garonne — COLÈGE ENSEIGNE — COMMISSARIAT	Accompagnement adapté de jeunes de 16 à 25 ans, en situation de handicap.	1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi 9H-12H	Sur RDV 05 61 95 00 60 ou 07 81 13 75 29
 wimoov	Accompagnement de demandeurs d'emploi vers une mobilité durable et inclusive.	Dernier lundi du mois 9H-17H	Sur RDV 05 62 31 94 41
 MNT Mouvement National Technicien 03 67 11 19 19	Accompagnement de tout agent adhérent ou souhaitant adhérer à cet organisme.	Jeudi 9H30-16H30 • 13 mars • 11 septembre • 12 juin • 11 décembre	09 72 72 02 02 ou web-adh-d031@mnt.fr

JOURNEE CITOYENNE samedi 12 octobre 2024



Les bénévoles et les élus se sont retrouvés pour effectuer les petits travaux de nettoyage au monument aux morts et à la salle des Fêtes.

La journée s'est terminée par une "auberge espagnole".

Le 31 octobre 2024

En ce jour "HALLOWEN" les enfants ont fait la tournée à la tombée de la nuit pour remplir leurs poches de friandises



FÊTE DE LA SAINT-MARTIN LE 11 NOVEMBRE 2024



Commémoration du 11 novembre 1918

Une journée de fête dans la continuité organisée par la municipalité.

Les villageois se sont retrouvés dans l'église du village pour une messe suivie de la cérémonie et du dépôt de la gerbe avec les enfants au monument aux morts.

Sur l'invitation du Conseil municipal et avec la participation de "l'Association les Amis du Patrimoine d'Arnaud-Guilhem", tous se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour l'apéritif.

La journée s'est poursuivie par un repas animé par le groupe "Lemon Twist".



ARBRE DE NOËL LE 7 DECEMBRE 2024



Les seniors, les enfants et leurs familles se sont retrouvés pour fêter Noël autour d'un goûter servi par les élus.

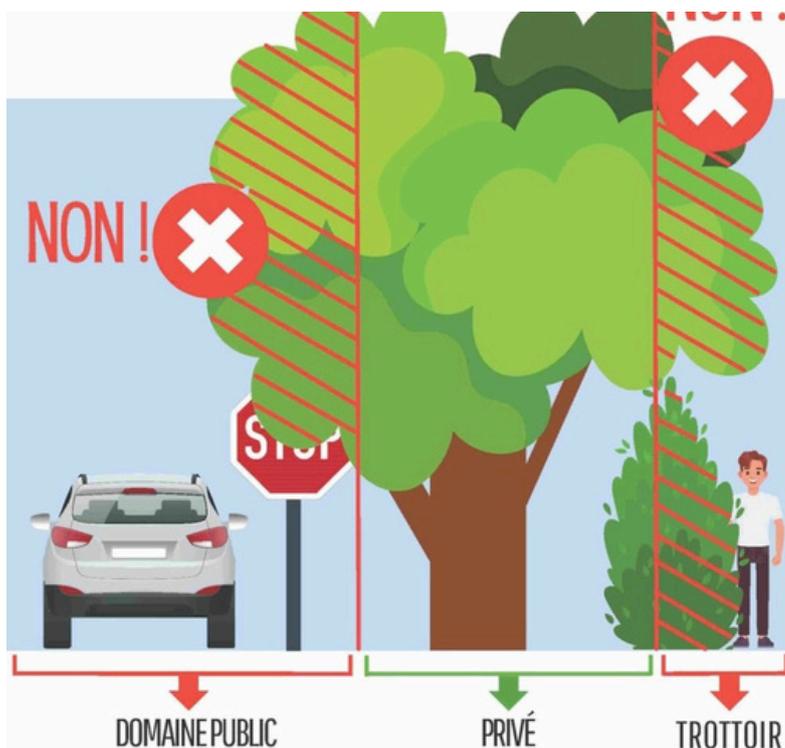
Le Père Noël a remis des cadeaux aux enfants. Les séniors présents ont reçu un colis. Tout cela au rythme des chants de Noël interprétés par le groupe "Lemon Twist".

LA NUIT DE LA SAINT-SYLVESTRE



Naissance d'ANATOLE,

**EMPIÈTEMENT DES VÉGÉTAUX SUR
LE DOMAINE PUBLIC...**



RAPPEL

Suite aux réclamations des riverains

Ma haie a beaucoup poussé et déborde un peu sur la rue.
La Mairie m'enjoint de la tailler, sinon elle le fera faire à mes frais, car si votre terrain longe le domaine public (rue, etc.), les contraintes ne sont pas les mêmes qu'entre les propriétés privées.

Le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police qu'il détient aux termes de l'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales, peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies.

INCIVILITES... VANDALISMES...



Containers poubelles endommagés.
Mobilier urbains détériorés.



Panneaux de l'agglomération
vandalisés...



Panneaux de sécurité vandalisés...



Tirs d'armes à feu dans l'agglomération,
et sur les panneaux en bord de voies
publiques...

**Tous ces actes de vandalisme ont un coût pour votre commune.
Des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie.**

JPV & LC

INDICATEURS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE HEXAGONALE ET CORSE EN 2024



FEUX DE FORÊT

Conditions propices au développement de feux de forêt

x2,5

entre la période 2015-2024 (55 % en moyenne) par rapport à la période 1961-1990 (21 % en moyenne)



TEMPÉRATURE

+2,2°C*

sur la période 2015-2024 par rapport à la période pré-industrielle



VAGUE DE CHALEUR

Nombre moyen de jours par an en vague de chaleur

x6

sur la période 2015-2024 (18 jours par an) par rapport à 1961-1990 (2 jours par an)



PLUIES EXTRÊMES

+12 %

d'intensité des pluies extrêmes en région méditerranéenne sur la période 1961-2024



SÉCHERESSE

Superficie du territoire en conditions de sécheresse

x1,5

sur la période 2015-2024 (10 % en moyenne) par rapport à la période 1961-1990 (7 % en moyenne)



GLACIERS

Perte cumulée (en mètres équivalents eau) sur la période 2015-2024 (Source : Glaciologie)

-16 m

au glacier d'Argentière (Alpes)

-27 m

au glacier d'Ossoue (Pyrénées)



VAGUE DE FROID

Nombre moyen de jours par an en vague de froid

<1 jour

sur la période 2015-2024 contre 6 jours par an sur la période 1961-1990



ENNEIGEMENT

Hauteur de neige moyenne au Col de Porte (1.325 m, Alpes)

-47 cm (-50%)

sur la période 2015-2024 par rapport à 1961-1990 (97 cm)



TEMPÉRATURE DE SURFACE DE L'OcéAN

(Source : OCHA - Copernicus Marine Service)

+0,4°C*

sur les domaines Manche-Atlantique entre les périodes 1991-2020 et 2015-2024

+0,5°C*

sur le domaine Méditerranéen entre les périodes 1991-2020 et 2015-2024



ETAT- CIVIL



Bienvenue

**Dans notre village à
Maité et Patrice VIADA**



Naissance

ENZO Le 9 Août 2024

Félicitations aux parents

**Aurélie SAINT-ETIENNE
Sébastien VENANZI**



Félicitations aux mariés

**Aurélie GONZALEZ et Bruno HABAY
le 19 octobre 2024**



Il nous a quitté

**Philippe BERNADET
le 6 décembre 2024**

Condoléances à sa famille

UN PEU D'HISTOIRE

d'Arnaud-Guilhem à Bordeaux

L'Entraide Généalogique du Midi Toulousain est une association mettant en relation des internautes effectuant des recherches dans notre région. Elle publie régulièrement un bulletin proposant des biographies, des informations sur les vieux métiers, des anecdotes tirées d'actes paroissiaux, etc. Une rubrique rassemble les actes relevés par les adhérents au hasard de leurs recherches relatifs au mariage ou au décès de personnes originaires du Midi Toulousain parties vivre ailleurs.

Nous trouvons ainsi la trace à Bordeaux du mariage de quelques natifs d'Arnaud-Guilhem :

- 9 nivôse an II (22 décembre 1793) : **Dominique Ritouret**, 26 ans, (*profession non indiquée*), fils de Michel marchand (*colporteur*) et de Marie Labatut, avec Catherine Mouguet, 32 ans, née à St Pierre de Bat (Gironde), fille de Pierre, cultivateur et feu Anne Jude. Devenu veuf avec deux enfants, il épouse à 43 ans le 2 mai 1810 Françoise Lespaigne âgée de 26 ans ;
- 9 floréal an II (25 avril 1794) : **Bernard Guichereau**, 34 ans, louant ses services, fils de Jean, brassier, et de Thérèse Guiraud, avec Anne Coussillan, 32 ans, née à Castres (Gironde) fille de feu Nicolas, charpentier de barriques, et Marie Ducos ;
- An V (1796 - 1797, *sans date précise*) : **Georges Bernadet**, 30 ans, rouleur (*conducteur de chariot transportant des marchandises*) fils de feus Louis et Catherine Prades, avec Marie Montalié, 39 ans, veuve sans enfant de Jacques Peuzeaux, fille de feus Pierre et Catherine Pestouley ;
- 8 floréal an XI (28 avril 1803) : **Jean François Barthe**, 26 ans, rouleur, fils de Bernard, tisserand, et de Marie Labatut, avec Jeanne Guilhon, 25 ans, née à Bordeaux le 24 décembre 1777 fille de Jean, tonnelier, et Françoise Béraud ;
- 13 décembre 1809 : **François Barthe**, 51 ans, rouleur, fils de feus Bernard et Marie Labatut, avec Elisabeth Beauvais, 60 ans, née à Belves (Gironde) en 1749, veuve sans enfant de Louis Tabard, fille de feus Jean et Catherine Bouret ;
- 22 février 1810 : **Jean Bernard Tambareau**, 26 ans, né le 28 mars 1783, charretier, fils de Bernard et de feu Jeanne Pages, avec Louise Vandrason âgée de 21 ans née à Bordeaux le 31 mars 1788, fille de feus Vital, terrassier, et Françoise Chaillot.

Les cas ci-dessus se rapportent à ce qui s'est passé pendant une vingtaine d'années au tout début du XIX^{ème} siècle, avant la révolution industrielle. Comme partout ailleurs, les années qui suivront seront marquées par la diminution de la natalité et par l'exode vers les villes. En deux siècles, notre village comptera ainsi 500 habitants de moins.

JCM

(source archives départementales)

Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application



 Informations

 Alertes

 Évènements



100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

3 Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

4 Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

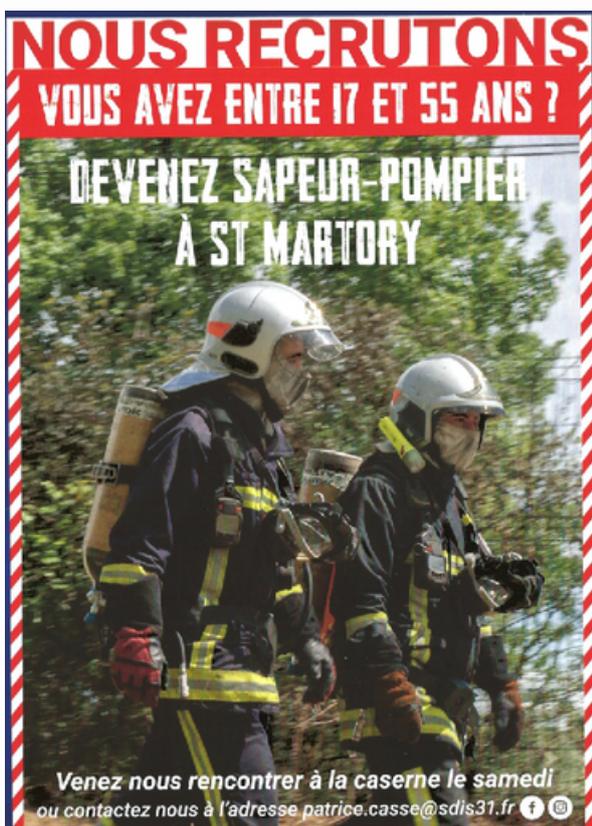
Encore plus simple,
scannez pour
télécharger l'appli !



Application à télécharger, pour être informé des événements importants concernant la commune

SDIS 31

NOUS RECRUTONS
VOUS AVEZ ENTRE 17 ET 55 ANS ?
DEVENEZ SAPEUR-POMPIER
À ST MARTORY



Venez nous rencontrer à la caserne le samedi
ou contactez nous à l'adresse patrice.casse@sdis31.fr



Appel aux volontaires

Le service départemental d'incendie et de secours recrute, renseignez-vous

NUMÉROS UTILES

Cabinet de Kinésithérapie
SCP Bernard-Guyot-Dagada
Lamy-Jullian
05 61 90 33 22

Cabinet d'infirmiers
Degrez-Guy-Gelis
06 32 71 84 96

Cabinet d'infirmiers
Montauriol-Wheiss
05 61 90 57 31

Cabinet d'infirmiers
Maison de santé
Fete-Vasseur-Thène-Bedel
05 61 90 22 38

Cabinet médical
Maison de santé
- Docteurs
05 32 14 00 12
- Sage-femme
Auffret Gaëlle
06 33 96 30 77
- Psychologue
Fonquernie Claire
06 30 80 74 78
- Podologue
Valentin-Cazalis Florence
- Psychomotriciennes
Chanthavong Mélanie
06 01 31 82 34
Onillon Zoé
06 59 44 82 75
- Dentiste
Le Bolay Maëlle
05 61 97 44 94

Sophrologue
Loubières Sylvie
06 83 83 57 65

Pharmacie
82 avenue Norbert Casteret
05 61 90 23 39

Taxi ambulance Occitanie
732 avenue St Martin Latrille
05 61 90 23 01

Espaces verts Elagage
533 chemin Marnaud
06 15 36 18 70

Entreprise Mazaud
réseaux telecom et électriques
112 rue de la Loubère
05 61 90 20 94

Limso Antico
sablage et peinture industrielle
ZA les Clottes
06 29 47 21 14

JS Pneu service
garagiste
avenue St Martin Latrille
05 61 98 77 69

Canal Automobile
garagiste
11 impasse des peupliers
05 81 64 68 65

Val de Gascogne
coopérative agricole
ZA les Clottes
05 61 90 91 10

Château de Saint-Martory
chambres d'hôtes
20 place de la Poste
05 61 87 68 59

Villa Rouleur
chambres d'hôtes
23 avenue de Toulouse
05 61 87 68 59

Le 25 bis
chambres d'hôtes
169 rue des remparts
06 87 33 11 49

Les Genevriers
maison de retraite
rue du centre
05 61 90 87 00

Crèche « les tout petits »
05 61 90 17 45

Etude notariale
rue des villas
05 61 90 20 40

Pompes Funèbres l'Olivier
809 rue du Foulon
05 61 90 16 41

Terre Immo
agence immobilière
rue de l'arche
05 61 90 60 60

Bistrot de Pays « chez Kiki »
bar restaurant
11 avenue des Pyrénées
05 61 97 23 33

Le Pain de Natte
boulangerie pâtisserie
100 avenue Norbert Casteret
05 61 90 22 17

Maison de la Presse
Tabac, presse, loto, PMU
S-Mart Network
vente et réparation d'ordinateurs
228 rue du centre
05 61 90 41 16

L'espoir des Fleurs
fleuriste
110 avenue Norbert Casteret
05 61 97 34 09

Natur'L beauté
208 avenue des Pyrénées
05 81 44 97 91

Valérie Coiffure
241 rue du centre
05 61 90 28 52

Virgin'coiff
86 place de la Poste
05 61 90 25 09

Atelier Coiffure
208 avenue des Pyrénées
05 81 44 94 75

NETTO
supermarché, station service
807 avenue St Martin Latrille
05 62 01 88 17

EURL Bosc
viandes en gros et demi-gros
ZA les Clottes
05 61 98 75 19

Kim Glace
glaces artisanales
place de l'école
07 52 04 69 05

Une urgence ? Besoin d'un médecin ?

Une seule attitude : **TELEPHONEZ AVANT** DE VOUS DEPLACER

15 : SAMU

18 ou 112 : POMPIERS

• UNE VIE EST EN DANGER ?

AUCUNE HESITATION, APPELEZ IMMEDIATEMENT

- URGENCE **MEDICALE** : appelez le **15** (SAMU)
- URGENCE **MEDICO-TECHNIQUE** (accident, incendie, éboulement...) : appelez le **18** ou le **112** (POMPIERS)
- Démarche à suivre :
 - Ne déplacez pas la victime
 - Ne vous déplacez pas inutilement, sauf pour vous mettre à l'abri
 - Restez calme, préparez-vous à
 - décrire la situation
 - donner précisément l'endroit où vous vous trouvez
 - Un médecin évalue la situation et mobilise les moyens adaptés à l'urgence vitale

39 66 : ALLO DOCTEUR

• Vous avez BESOIN D'UN MEDECIN ?

N'attendez pas : évitez l'aggravation des symptômes

- **DANS LA JOURNEE** : APPELEZ ET CONSULTEZ VOTRE MEDECIN TRAITANT
- **LA NUIT, LE WEEK END ET LES JOURS FERIES** : APPELEZ ALLO DOCTEUR au **39 66**
 - Un service médical de garde est à votre écoute pour vous apporter une réponse médicale adaptée à votre besoin
 - Il peut vous apporter un conseil médical, vous orienter vers le médecin de garde, vers la maison médicale de garde, vers un service d'urgence, ou faire venir un médecin à votre domicile

• Le service des urgences de l'Hôpital de Saint-Gaudens vous accueille 24h sur 24h, tous les jours

- Vous serez accueillie par une infirmière qui évaluera votre besoin de santé, en lien avec un médecin
- Une orientation adaptée à vos besoins vous sera proposée (passage aux urgences si c'est nécessaire, réorientation vers un médecin de ville ou de garde si votre état ne nécessite pas d'exams complémentaires ou d'actes en urgence)

• Pour les URGENCES DENTAIRES

- En semaine : appelez votre dentiste
- Le week-end : consultez le site internet du Conseil de l'Ordre Départemental de la Haute Garonne, qui indique le dentiste de garde sur sa page d'accueil : <http://www.cdodc31.com/#>

DANS TOUS LES CAS, TELEPHONEZ AVANT DE VOUS DEPLACER

- N'ayez pas peur de vous tromper de numéro de téléphone, ils sont interconnectés et vous passeront l'interlocuteur adapté à vos besoins
- On vous demandera de préciser :
 - Votre identité ou celle de la personne malade
 - Votre âge
 - Votre adresse
 - Votre téléphone
 - Signalez au médecin tout traitement médical en cours, munissez-vous d'une ordonnance

Dépannage Enedis : 09 72 67 50 31
Dépannage Eaux Comminges Barousse Save : 05 62 00 80 60



Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :

APPELEZ LE 17 OU LE **112**

Votre appel peut être déterminant
pour interpeller les cambrioleurs



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

ACCUEIL DU PUBLIC GENDARMERIE

À compter du 30/05/2022 l'accueil du public au sein des unités de la Communauté de Brigades est établi comme suit :

BT SALIES DU SALAT
05.61.90.51.17

LUNDI : 08 H – 12 H / 14 H – 18 H

JEUDI : 08 H – 12 H / 14 H – 18 H

MERCREDI : 14 H – 18 H

BT SAINT MARTORY
05.61.90.23.17

MARDI : 8 H – 12 H / 14 H – 18 H

VENDREDI : 8 H – 12 H / 14 H – 18 H

SAMEDI : 14 H – 18 H

BT ASPET
05.61.88.40.17

MERCREDI : 8 H – 12 H

SAMEDI : 8 H – 12 H

Dimanche et jours fériés : Régulation téléphonique

Elaboré par Lydia CASTELLE, Jean-Claude MISTROT, David TAVASANI, Jean-Pierre VIALATTE

Crédits photos : Mairie, Office de Tourisme Cagire Garonne Salat.
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.